



Certification des établissements de santé pour
la qualité des soins

Patients, soignants, un engagement partagé

Novembre 2020

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

S'engager dans la certification pour la qualité des soins, c'est...

- Développer l'engagement des patients en tant qu'acteurs de leur prise en charge
- S'appuyer sur l'analyse de la pertinence et du résultat des pratiques
- Promouvoir le travail en équipe
- Rechercher l'insertion territoriale en lien avec les autres acteurs de l'offre de soins et médico-sociale

La certification pour la qualité des soins, c'est une démarche...

- Continue
- Simplifiée et centrée sur les soins
- Construite collectivement pour faire sens pour les soignants et les patients
- Qui s'intéresse avant tout aux résultats, reconnaissant aux équipes leur autonomie dans l'organisation
- Qui s'adapte au profil de l'établissement (types de patients accueillis, activités, modes de prise en charge, etc.)

Pour des bénéfiques à tous les niveaux



Pour le patient

Être informé du niveau de qualité des soins de l'établissement et bénéficier d'une prise en charge améliorée



Pour les équipes de soins

Voir reconnu leur engagement dans l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins



Pour l'établissement de santé

Valoriser la qualité et la sécurité des soins auprès de tous : patients, soignants, institutions, etc.

La qualité des soins

15 objectifs

Le patient

1. Le patient est informé et son implication est recherchée
2. Le patient est respecté
3. Les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient
4. Les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge

Les équipes de soins

5. La pertinence des parcours, des actes et des prescriptions est argumentée au sein de l'équipe
6. Les équipes sont coordonnées pour prendre en charge le patient de manière pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire tout au long de sa prise en charge
7. Les équipes maîtrisent les risques liés à leurs pratiques
8. Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle

L'établissement

9. L'établissement définit ses orientations stratégiques en cohérence avec son territoire
10. L'établissement favorise l'engagement des patients individuellement et collectivement
11. La gouvernance fait preuve de leadership
12. L'établissement favorise le travail en équipe et le développement des compétences
13. Les professionnels sont impliqués dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance
14. L'établissement dispose d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels il peut être confronté
15. L'établissement développe une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins

Certification des établissements de santé pour La qualité des soins

Qui est certifié ?

Tous les établissements de santé, publics et privés.

Par qui ?

Par des experts-visiteurs, qui sont des professionnels en exercice en établissement de santé, mandatés par la HAS. Pour devenir expert-visiteur, rendez-vous sur bit.ly/devenirexpertvisiteurHAS

Comment ?

Lors d'une visite de l'établissement, les experts-visiteurs évaluent le niveau de la qualité des soins. Ils s'appuient sur un référentiel qui établit 15 objectifs déclinés en critères appréciés au moyen de méthodes proches du terrain.

Quel résultat ?

Les résultats obtenus pour chaque critère permettent de calculer un score global qui exprime le niveau de la qualité des soins de l'établissement.

Le score global est
supérieur ou égal à 50 %



Le score global est
inférieur à 50 %

La décision est rendue publique sur has-sante.fr
et sur scopesante.fr.

Pour en savoir plus sur la certification qualité des soins :
scannez le QR code ou contactez-nous par e-mail
à certification.es@has-sante.fr ou consultez le site
de la HAS : www.has-sante.fr

